

BLV
2030

BOURG-LÈS-VALENCE
À HORIZON 2030

CONSTRUIT
AVEC VOUS



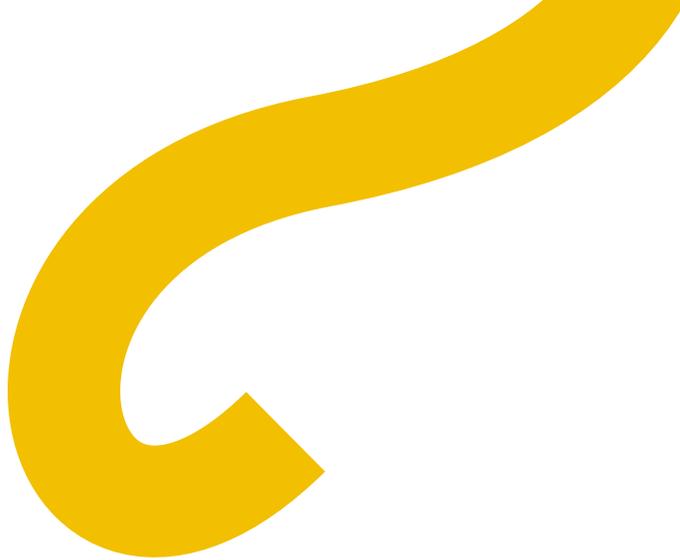
SOMMAIRE

MOT DU MAIRE - p.3

LA MÉTHODE - p.5

**DE NOMBREUSES PROPOSITIONS
CONCRÈTES - p.9**

- 1. La sécurité, une priorité pour les habitants - p.10**
- 2. Accessibilité du territoire et mobilités,
un enjeu partagé par tous - p.13**
- 3. Santé : enrichir l'offre de soins - p.14**
- 4. Accompagner les élèves
tout au long de leur parcours scolaire - p.16**
- 5. Soutenir les entreprises et les commerces - p.18**
- 6. Les acteurs associatifs et sportifs,
moteurs d'une dynamique bourcaine. - p.22**
- 7. Faire de Bourg-lès-Valence une ville
accueillante et dynamique - p.25**
- 8. Préserver le cadre de vie des habitants - p.26**



MOT DU MAIRE

Marlène Mourier



Chères Bourcaines, chers Bourcains,

Dans un contexte politique national troublé, marqué par une forte défiance à l'égard de nos gouvernants, nos concitoyens demeurent tout particulièrement attachés à leur commune ainsi qu'à leurs élus locaux auxquels ils accordent majoritairement une forte confiance.

En tant que Maire, j'ai toujours privilégié la proximité et le contact direct avec les habitants, que ce soit lors de mes permanences et celles des élus, lors de nos visites aux entreprises, aux commerçants et aux agriculteurs, ou encore lors de nos réunions de quartier avec l'ensemble des habitants. Recueillir l'avis et les idées de la population est utile et nécessaire pour développer harmonieusement une Ville.

Aussi, avec mon équipe municipale, j'ai souhaité organiser cette grande démarche d'écoute et d'échanges que nous avons appelée « BLV 2030, ensemble dessinons notre Ville de demain ».

J'avais annoncé cette démarche lors de mes cérémonies de vœux à la population en janvier 2024 et nous l'avons concrètement mise en œuvre après avoir largement diffusé l'information pour susciter l'adhésion.



Cette démarche « BLV 2030 » visait à organiser des rencontres durant trois mois sous la forme d'ateliers de concertation et à offrir la possibilité aux habitants de participer sans avoir à se déplacer, via des outils digitaux (web et plateforme dédiée). Les onze ateliers de concertation, libres d'accès, sans restriction, étaient destinés à des publics ciblés : « Être senior en 2030 à Bourg-lès-Valence », « Être jeune en 2030 à Bourg-lès-Valence », « Être parent en 2030 à Bourg-lès-Valence », « Être commerçant en 2030 à Bourg-lès-Valence », « Être chef d'entreprise en 2030 à Bourg-lès-Valence » et « Être acteur du monde associatif et sportif en 2030 à Bourg-lès-Valence ». Un atelier « Intergénérationnel » a regroupé les jeunes et les seniors. L'envie d'être ensemble et de construire collectivement, quel que soit l'âge des habitants, a été exprimée à de nombreuses reprises. Elle a été manifeste lors de l'atelier intergénérationnel.

BLV 2030 est une démarche volontariste avec l'objectif de concrétiser autant que faire se peut les idées exprimées par les Bourcains. Forts de cette expérience, nous souhaitons désormais étendre ces pratiques de concertation sur différents sujets relevant des compétences municipales.

Au niveau quantitatif, 1000 personnes ont participé via les ateliers et les boîtes à idées. Plus qu'un simple rapport, cette restitution montre :

- l'engagement et la diversité des acteurs et de leurs idées
- l'attachement des Bourcaines et des Bourcains à leur ville
- leur volonté de participer à son développement

Ce document propose des pistes concrètes pour guider l'action municipale au quotidien : la sécurité et la tranquillité publiques, les mobilités, la solidarité, la santé, le cadre de vie, le dynamisme économique et associatif...

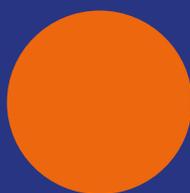
Je tiens une nouvelle fois à remercier chaleureusement l'ensemble des Bourcaines et des Bourcains pour leur implication et leur réflexion. Durant trois mois, les échanges se sont faits dans un esprit ouvert et constructif, en confiance, dans le cadre de dialogues conviviaux. Je m'en réjouis, c'est une belle réussite qui a renforcé la proximité et la connaissance des uns et des autres.



LA MÉTHODE



COMMENT
ASSOCIER LES HABITANTS
AU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE
ET RENFORCER LEUR SENTIMENT
D'APPARTENANCE ?





LA DYNAMIQUE DE LA DÉMARCHE BLV 2030 A REPOSÉ SUR **DEUX DISPOSITIFS** :

- **11 ateliers participatifs de 2h30 chacun, en présentiel,**
autour de thématiques-clés,
- **Des boîtes à idées, en ligne et en mairie.**

VILLE DE BOURG-LÈS-VALENCE

BLV ENSEMBLE, DESSINONS NOTRE VILLE !
2030

ATELIERS PARTICIPATIFS
OUVERTS À TOUS

VENEZ PARTAGER VOS IDÉES POUR NOTRE VILLE DE DEMAIN

INFORMATIONS ET INSCRIPTION :
WWW.BOURG-LES-VALENCE.FR/BLV-2030

© Ville de Bourg-ès-Valence - 2023

Sur le plan de la communication, nous avons distribué **un courrier dans la boîte aux lettres** de chaque habitant pour faire connaître la démarche et **inviter la population à participer**. Une charte graphique a été spécialement créée, reprise dans notre magazine municipal BLV Mag qui a consacré un dossier spécial BLV 2030. Cette charte a été déclinée en affiches déployées dans la Ville, en invitations digitales et en encarts mis en ligne sur le site web de la ville et les réseaux sociaux.

Une plateforme de concertation citoyenne a également été proposée. Elle servira dorénavant pour d'autres sujets de concertation.

Enfin, la presse locale a largement relayé cette initiative et a été présente sur certains ateliers.

Au cœur de la démarche « BLV 2030 », la **présence terrain** et la proximité ont joué un rôle-clé. Le Maire et les élus sont allés à la rencontre des habitants, dans les écoles, les commerces, auprès des associations et des entreprises.

Les ateliers ont été organisés en deux temps pour chaque public ciblé, d'octobre à décembre :

1. Une première session a **présenté les enjeux, amorcé les discussions et recueilli les premières idées et propositions** sur des thématiques données.
2. Une seconde session était dédiée à **consolider des propositions issues du premier atelier** puis exprimées par des participants désignés par le groupe comme « rapporteur ».

Les ateliers étaient animés par un modérateur neutre, ne faisant pas partie de la mairie et n'habitant pas à Bourg-lès-Valence. Des élus locaux étaient présents mais ont laissé les participants au centre de l'action et des discussions.





DE NOMBREUSES PROPOSITIONS CONCRÈTES



Certaines idées sont immédiatement applicables, nécessitant parfois un dialogue avec des institutions partenaires, notamment avec Valence Romans Agglo, le Département, la Région ou encore le monde associatif. D'autres idées ne sont pas du ressort de la mairie mais nous pourrions les relayer auprès des instances et des collectivités compétentes. D'autres propositions constituent des projets à moyen ou long terme sur lesquels les services municipaux devront travailler.



- 
- ✓ Proposition actée
 - > Proposition qui doit être travaillée
 - ✓ N'est pas du ressort de la municipalité.
La mairie pourra porter cette proposition auprès de la collectivité ou structure compétente.

1. LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ POUR LES HABITANTS



REPENSER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public était la **thématique transversale** de tous les ateliers.

L'**extinction totale de l'éclairage dans certaines zones** crée un sentiment d'insécurité, voire des risques d'accidents. Les travailleurs matinaux ou en horaire décalé, les parents accompagnant leurs enfants à leur établissement scolaire ou à leur activité extra-scolaire, les jeunes rentrant de leurs activités culturelles ou sportives en fin de journée ou les usagers de mobilités douces ont exprimé le souhait d'une **extension des horaires d'éclairage**.

En parallèle, des réflexions ont mis en avant les **avantages environnementaux et de tranquillité** liés à une **extinction partielle des lumières** (réduction des nuisances et incivilités tout comme les bénéfiques pour le développement de la biodiversité). Une adaptation des horaires d'éclairage public est ainsi apparue nécessaire pour répondre à l'ensemble des attentes, par exemple selon les saisons ou selon les lieux.

✓ **Adapter les horaires d'éclairage selon les saisons et en cohérence avec les horaires d'éclairage de la ville centre**

Horaires d'hiver (de novembre à mars) :

- **Le matin** (en semaine et week-end), éclairage avancé à 5h au lieu de 6h actuellement.
- **Le soir**, éclairage maintenu jusqu'à 23h (en semaine) et éclairage prolongé jusqu'à minuit le week-end (vendredi et samedi) au lieu de 23h actuellement.

Horaires d'été (d'avril à octobre) :

- **Le matin** (en semaine et week-end), éclairage avancé à 5h au lieu de 6h actuellement.
- **Le soir**, éclairage prolongé à minuit (en semaine) au lieu de 23h actuellement et prolongé à 1h du matin le week-end (vendredi et samedi) au lieu de minuit actuellement.

➤ **Adapter les sources d'éclairage écologique en fonction des besoins saisonniers** : privilégier l'utilisation de l'éclairage public classique en hiver pour garantir une intensité adaptée et recourir à l'éclairage solaire durant les périodes estivales pour favoriser une approche plus écologique.

➤ **Installer des détecteurs de présence pour déclencher ou intensifier l'éclairage uniquement au passage d'une personne.**

➤ **Renforcer l'éclairage dans certains lieux**, comme les arrêts de bus, les caniparcs et aux abords des écoles, les parkings et zones commerciales.

➤ **Utiliser de nouvelles technologies** : installer des éclairages progressifs ou à détecteur de mouvement combinés à des LEDs modulables (avec possibilité de baisser et augmenter l'intensité lumineuse). Peindre les chaussées de marquages fluorescents, les trottoirs en blanc et encadrer les passages piétons de points lumineux. Proposer aux commerçants d'acquérir des plantes lumineuses dans le cadre d'une nouvelle charte municipale dédiée aux commerces.

✓ **Sensibiliser les habitants sur les conséquences de la pollution lumineuse** notamment par le biais d'ateliers organisés par le club d'astronomie pour découvrir cette discipline.

➤ **Réduire le nombre de lampadaires** sur une voie de circulation ou un quartier (un sur deux ou un sur trois par exemple).

SUR LA ROUTE, ASSURER LA SÉCURITÉ POUR TOUS

Au-delà de la notion de la sécurité routière, c'est la **question du partage de la voie publique entre piétons, mobilités douces et véhicules légers** qui est revenue dans les échanges.

La vitesse excessive des véhicules, malgré notre réglementation municipale du 30 km/h, en particulier à proximité des écoles, a été mise en cause. Ce sujet a amené un débat sur les **conflits d'usage des pistes cyclables**, notamment entre piétons, cyclistes et utilisateurs de trottinettes électriques. Pour répondre à ces problématiques, les participants ont insisté sur l'importance de **renforcer la pédagogie dès le plus jeune âge** sur la sécurité routière et de **développer des actions de sensibilisation**.

✓ **Délivrer des permis spécifiques par la police municipale pour les vélos, piétons et trottinettes**, destinés aux élèves du primaire. Idée d'y associer un permis pour les seniors.

✓ **Prévoir un programme éducatif dans les écoles** pour enseigner aux enfants et adolescents les bonnes pratiques de partage de l'espace public.

➤ **Organiser des sessions de formation en partenariat avec la police ou la gendarmerie** pour sensibiliser les jeunes usagers à la sécurité.

➤ **Mettre en place des dispositifs de régulation de vitesse** comme un revêtement de sol spécifique dans les zones très fréquentées pour aider à réduire naturellement la vitesse des trottinettes et vélos.

✓ **Aménager des infrastructures autour des écoles** afin d'avoir un meilleur accès pour déposer les enfants à l'école et aménager des trajets scolaires sécuritaires pour que les enfants puissent aller et venir en toute sécurité, comme cela est le cas à l'école du Moulin d'Albon.

✓ **Ajouter des bordures ou des plots** sur les grands axes pour séparer les piétons et les vélos des voitures.

✓ **Mettre en place des dispositifs d'alerte pour les personnes malvoyantes** afin de signaler l'arrivée de véhicules, de vélos et trottinettes.

✓ **Entretien des trottoirs et veiller au respect de la réglementation de l'élagage des haies** qui limitent parfois l'espace de passage pour les piétons.

✓ **Rendre le casque obligatoire** pour les utilisateurs de trottinettes.

➤ **Installer davantage de ralentisseurs** pour protéger les usagers, notamment les enfants et les seniors.

➤ **Mettre en place des panneaux** indiquant les règles de circulation pour les cyclistes et utilisateurs de trottinettes.

L'importance de l'aménagement de la voirie - routes et trottoirs - pour garantir la sécurité de tous les usagers (piétons, cyclistes, trottinettes, automobilistes) a été largement soulignée lors des ateliers. Les habitants appellent à une rénovation des trottoirs et une adaptation pour offrir un espace sécurisé et accessible, tandis que les routes nécessitent des travaux réguliers pour assurer la sécurité des usagers.

les Bourcaines et les Bourcains souhaitent s'impliquer dans les questions d'aménagement en partageant leurs observations au quotidien.

Ils se disent être les premiers en capacité à signaler des voies à améliorer.

✓ Sensibiliser à l'usage des trottinettes et des vélos via des encarts réguliers dans le BLV Mag.

✓ Utiliser la plateforme participative pour signaler les portions de route et trottoirs endommagés.

PRÉVENIR LES ACTES D'INCIVILITÉS

Qu'il s'agisse de la question de dépôts sauvages de déchets ou d'actes d'incivilités, les participants ont suggéré le renforcement de certains dispositifs de vidéoprotection ou de prévention.

✓ Renforcer la présence de la police municipale afin d'encourager le respect des règles de vie en communauté et de sanctionner les comportements inappropriés.

➤ Maintenir des interventions éducatives régulières dans les écoles pour sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de sécurité et de citoyenneté.

✓ Installer des caméras de vidéoprotection pour verbaliser les dépôts sauvages.

➤ Renforcer l'éducation des usagers de la route, notamment par un code de civilité et promouvoir l'entraide entre générations en organisant des groupes de travail inter-générationnels.



2. ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE ET MOBILITÉS, UN ENJEU PARTAGÉ PAR TOUS

La mobilité est au cœur des préoccupations. Elle constitue un enjeu collectif, tant pour répondre aux besoins de déplacement domicile-travail que pour assurer l'accessibilité des services et des espaces publics. Sans surprise, ce thème a émergé comme une priorité lors des contributions et des ateliers de la démarche BLV 2030.

STATIONNER EN VILLE, UNE POSSIBILITÉ À VENIR POUR VOITURES, TROTINETTES ET VÉLOS

Le stationnement est perçu comme une source de difficultés pour les commerçants. Ils craignent que la difficulté de stationnement en ville vienne freiner leur activité. L'encombrement des espaces publics par des stationnements inadaptés, notamment pour les vélos et trottinettes, ainsi que le stationnement sauvage des véhicules, ont été identifiés comme problématiques. Pour répondre à ces questions, il semble nécessaire de repenser le stationnement des vélos et des trottinettes. L'objectif est de favoriser l'accès aux commerces tout en garantissant la sécurité de tous et d'encourager l'utilisation des mobilités douces.

✓ **Maintenir la gratuité des parkings** sur l'ensemble de la commune.

✓ **Instaurer des zones bleues** pour encourager une rotation des véhicules, favorisant ainsi l'activité commerciale et une meilleure répartition des places disponibles.

✓ **Garantir des espaces de stationnement accessibles.**

✓ **Maintenir la flexibilité du stationnement** notamment aux heures des repas (12h - 15h), sans verbalisation, pour ne pas pénaliser les clients des restaurants.

➤ **Créer des espaces de stationnement dédiés aux vélos et trottinettes** afin d'encourager leur usage.





3. SANTÉ : ENRICHIR L'OFFRE DE SOINS

La question de la santé concerne tous les publics de la démarche BLV 2030. Cette problématique a fait l'objet d'idées et de solutions concrètes pour garantir et pérenniser une offre de soins de qualité sur la commune.

LA SANTÉ, UN ENJEU POUR PETITS ET GRANDS

Les habitants ont démontré une forte préoccupation sur le sujet d'accès aux soins. La **sensibilisation à des modes de vie plus sains** et la **promotion de pratiques préventives** ont été citées comme des priorités pour garantir une meilleure santé publique et encourager des habitudes durables. Plusieurs propositions ont été faites alliant ateliers intergénérationnels, actions de sensibilisation et développement de « parcours santé » dans la ville.

PRÉVENTION

✓ **Développer des ateliers intergénérationnels** réunissant jeunes et seniors autour de thèmes comme la nutrition et la cuisine saine, avec une attention particulière aux produits biologiques. Par exemple, informer sur la diététique pour inciter les habitants à adopter de meilleures habitudes alimentaires.

➤ **Organiser des cours gratuits de secourisme** pour apprendre les premiers gestes et sauver des vies.

✓ **Aménager des parcours santé** pour encourager l'activité physique régulière et promouvoir une bonne hygiène de vie.

➤ **Organiser dans les écoles des interventions régulières** de la police, des pompiers et des professionnels de santé.

✓ Prendre un arrêté municipal **interdisant de fumer aux abords des établissements scolaires**.

✓ **Sensibiliser aux handicaps**, par exemple à la trisomie 21, par le biais de conférences ouvertes à tous.

✓ **Autoriser l'usage** à titre gratuit **d'espaces municipaux dédiés à la prévention** en collaboration avec des associations locales, sur divers sujets de prévention de la santé et modes de vie sains.

ACCÈS AUX SOINS

✓ **Renforcer l'accès direct aux services de santé**, en ouvrant un centre de santé de proximité pour faciliter l'accès aux soins pour tous.

➤ **Se rendre en Pologne/Roumanie** où de nombreux Français se forment à la médecine pour les inciter ensuite à s'installer à Bourg-lès-Valence.



RENDRE BOURG-LÈS-VALENCE ATTRACTIVE POUR LES MÉDECINS

Le besoin de médecins généralistes supplémentaires dans la commune entraîne des délais d'attente prolongés pour les consultations. Pour les participants, le défi réside dans **la capacité de la commune à attirer et fidéliser de nouveaux médecins**. Plusieurs idées ont émergé, portant sur le développement **d'infrastructures d'accueil adaptées**, l'amélioration des **conditions de vie** sur le territoire et la mise en place de **campagnes de communication** pour valoriser Bourg-lès-Valence et ses atouts.

✓ **Proposer des logements et locaux attractifs** pour faciliter l'installation des médecins dans la commune.

➤ **Mettre à disposition des logements municipaux avec un contrat d'engagement** d'environ dix ans, pour accompagner et sécuriser l'installation des nouveaux professionnels de santé.

✓ **Construire une maison de santé moderne**, bien équipée et dotée de parkings accessibles, pour répondre aux besoins des patients et offrir un cadre de travail attractif.

✓ **Lancer une campagne de promotion** pour valoriser Bourg-lès-Valence comme un cadre idéal pour exercer.

➤ **Renforcer les relations avec le directeur de l'hôpital et le chef des internes** pour mieux faire connaître les besoins locaux et attirer les internes ou jeunes praticiens.

➤ **Elaborer une photographie des caractéristiques et opportunités** qu'offre le territoire grâce à un outil de données développé en partenariat avec l'Insee.



4. ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES TOUT AU LONG DE LEUR PARCOURS SCOLAIRE

La question des jeunes à Bourg-lès-Valence ne se limite pas à leurs loisirs ou à leur intégration dans la vie locale, **leur scolarité a été souvent abordée**. Les participants ont exprimé la nécessité de **lutter contre le harcèlement scolaire tout en renforçant les dispositifs d'accompagnement éducatif**.

LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Les ateliers ont mis en lumière que le **harcèlement scolaire est une préoccupation partagée** par de nombreux publics. À Bourg-lès-Valence, les participants ont à cœur que l'école reste un lieu sûr pour chaque enfant et cela nécessite une mobilisation collective. Chacun a un rôle à jouer – élèves, enseignants, parents, collectivités – pour **prévenir les situations de harcèlement et soutenir les enfants**. Renforcer la prévention devient essentiel pour **donner des outils nécessaires et encourager des attitudes positives et bienveillantes**. C'est un sujet dont s'est emparé le Conseil Municipal des Jeunes cette année.

✓ **Renforcer les actions de prévention en milieu scolaire** grâce à des ateliers animés par des experts, des victimes, des professionnels de santé ou des membres des forces de l'ordre pour sensibiliser les jeunes sur les conséquences du harcèlement.

➤ **Organiser des ateliers éducatifs axés sur le développement de l'empathie** afin de sensibiliser les enfants et les jeunes aux impacts du harcèlement et de promouvoir une culture de respect et de bienveillance.

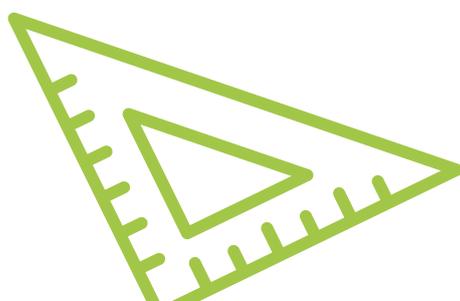
✓ **Organiser une conférence/événement pour sensibiliser les parents** sur les signes de harcèlement et sur les comportements de harceleur.

✓ **Former davantage les enseignants à repérer et appréhender les situations de harcèlement**, avec la désignation de référents dédiés dans chaque établissement scolaire pour garantir un suivi adapté.

✓ **Garantir la mise en œuvre de sanctions pour les harceleurs**, telles que des changements d'établissement, afin de dissuader ces comportements et protéger les victimes.

➤ **Impliquer les parents, le personnel scolaire et les élèves** dans la sensibilisation au harcèlement pour bâtir un environnement scolaire plus sécurisé, préventif et inclusif pour tous.

✓ **Désigner un référent "harcèlement" dans chaque école, notamment des seniors volontaires**.



AIDER LES JEUNES À APPRENDRE

Le soutien scolaire est apparu comme essentiel pour accompagner les enfants tout au long de leur parcours. En plus du soutien logistique et financier déjà apporté par la municipalité, les participants ont souhaité que les moyens d'accompagnement soient renforcés.

Cette demande a été particulièrement appuyée pour les élèves en difficulté, qui ont besoin d'un suivi personnalisé afin de progresser et de s'épanouir dans leur scolarité.

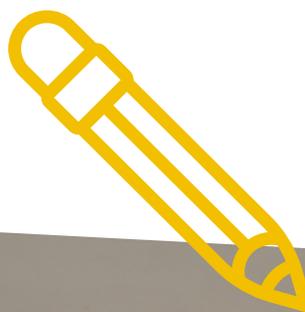
✓ Créer une collaboration entre les établissements scolaires et les entreprises pour organiser des visites d'entreprises et des ateliers métiers.

➤ Mettre en place des programmes de tutorat et de soutien personnalisé pour offrir un accompagnement régulier et adapté aux élèves en difficulté.

➤ Améliorer la coordination entre les équipes de sécurité pour la protection des établissements.

✓ Rappeler les numéros d'urgence

La nécessité d'améliorer la coordination des services d'urgence, notamment lors d'incidents près des établissements scolaires, a été exprimée. Une meilleure synchronisation des équipes de sécurité permettrait d'assurer une gestion plus rapide et efficace des risques, renforçant la sécurité des élèves et du personnel.





S. SOUTENIR LES ENTREPRISES ET LES COMMERCES

Les acteurs économiques de Bourg-lès-Valence jouent un grand rôle dans le dynamisme et l'attractivité de la ville. Leur activité contribue à la vitalité locale, à la création d'emplois et au développement de services. Deux ateliers spécifiques leur ont été consacrés pour approfondir ces thématiques.

FACILITER L'INTÉGRATION

À Bourg-lès-Valence, **l'accueil et l'intégration des nouveaux collaborateurs** méritent d'être sérieusement pris en compte. Les chefs d'entreprise s'interrogent sur les leviers à mettre en place pour **offrir à leurs recrues un environnement propice à une adaptation rapide**, tant sur le plan **professionnel** que **personnel**. Conscients qu'un accompagnement insuffisant peut freiner l'engagement des talents et compromettre leur fidélisation à long terme, les chefs d'entreprise ont fait plusieurs propositions pour **créer un cadre accueillant et structuré** et **renforcer le sentiment d'appartenance** à Bourg-lès-Valence.

➤ **Créer un kit numérique** spécialement conçu pour les entreprises locales, afin de fournir aux nouveaux collaborateurs des informations pratiques sur les services et ressources de la ville. Ce guide inclurait des données sur les démarches administratives, les structures médicales, les crèches, ainsi que les activités associatives, culturelles et sportives...

✓ **Organiser une cérémonie d'accueil municipal** pour accueillir les nouveaux salariés via la cérémonie des nouveaux arrivants.

➤ **Distribuer un livret d'accueil** lors de cet événement, mettant en avant les atouts de la commune et les services disponibles, pour faciliter leur intégration professionnelle et personnelle. Par exemple, aide à la recherche d'une place en crèche, d'une école, d'un emploi pour conjoint...

ACCOMPAGNER LA VITALITÉ DES COMMERCES ET ENTREPRISES DE BOURG-LÈS-VALENCE

Les commerçants de Bourg-lès-Valence ont à cœur de **participer à la dynamique de la commune** et d'assurer leur **pérennité**. Échangeant sur leurs difficultés quotidiennes, un soutien de la Ville et le renforcement des collaborations entre les acteurs sont apparus comme des leviers-clés.

✓ **Mettre en place un accompagnement** des nouveaux commerçants pour leur simplifier leurs démarches d'installation.

➤ **Mettre en valeur les espaces commerciaux fermés pour faciliter leur reprise** et impulser une nouvelle dynamique commerciale dans les quartiers concernés.

✓ **Recenser les locaux inoccupés et identifier les besoins nécessaires à la reprise** (état, accessibilité, coût) : collaborer avec les propriétaires pour des rénovations ou des commerces éphémères.

✓ **Organiser des permanences juridiques** pour accompagner les commerçants sur les baux et litiges.

✓ **Améliorer l'attractivité du centre-ville pour les nouvelles entreprises et nouveaux commerces** via les animations et festivités tout au long de l'année, les illuminations de Noël, un centre-ville végétalisé...



VALORISER LES SAVOIR-FAIRE LOCAUX



Les commerçants et entreprises de Bourg-lès-Valence estiment qu'il faut intensifier la communication autour des **initiatives et richesses économiques locales**. **Renforcer cette visibilité** contribuerait, selon eux, à mettre en lumière les opportunités qu'offre Bourg-lès-Valence et à **encourager les habitants et les visiteurs à « consommer local »**.

✓ **Communiquer régulièrement sur l'annuaire en ligne recensant les commerces locaux** pour améliorer leur accessibilité et visibilité auprès des habitants.

➤ **Créer un annuaire des entreprises en ligne** (idem annuaire des commerçants).

➤ **Organiser des événements thématiques** en lien avec l'association des commerçants « la Dynamique bourcaine » tels que la mise en place de journées spécifiques comme la « **Journée de la Charcuterie** » ou le « **Marché des Producteurs Locaux** » pour mettre à l'honneur les savoir-faire locaux.

➤ **Coordonner des nocturnes commerçantes** en lien avec des festivités locales telles que le village de Noël ou la fête de la musique, pour dynamiser le commerce de proximité.

✓ **Relayer sur le site web de la Ville la newsletter de l'agglomération** « gazette entreprises ».

➤ **Valoriser chaque mois une entreprise locale dans le BLV Mag** ou sur les réseaux sociaux de la collectivité.

✓ **Valoriser des réussites locales** dans les supports municipaux.

✓ **Mettre en place un règlement pour les chevalets des commerçants**, sous conditions de sécurité et d'accessibilité.

➤ **Inciter les commerçants à embellir leurs façades et vitrines**, afin de mettre davantage en valeur leurs locaux.

➤ **Mettre en valeur les espaces commerciaux fermés**, contribuant à améliorer l'esthétique générale et ainsi faciliter leur reprise (exemple : vitrophanie).

✓ **Créer un chéquier commerçants de réductions pour les Bourcains** (via l'association des commerçants « la Dynamique bourcaine »)

➤ **Inciter les commerçants à se faire connaître dans les Comités d'entreprise** via la Chargée de relations aux commerces et entreprises, en lien avec l'association des commerçants, « la Dynamique bourcaine ».



ENCOURAGER LES RENCONTRES INTER-ENTREPRISES, INTER-COMMERÇANTS AVEC LES HABITANTS

Susciter des liens et des rencontres entre les acteurs économiques et les habitants a été une idée souvent évoquée pour **comprendre les besoins de chacun, faire découvrir les savoir-faire locaux et valoriser les talents.**

- > **Organiser régulièrement des rencontres** tels que des afterworks ou des petits-déjeuners thématiques dans les entreprises locales pour encourager les visites et le partage d'expérience.
- > **Organiser un salon annuel des métiers locaux**, avec des démonstrations pratiques et des rencontres entre recruteurs et habitants.
- > **Développer des collaborations avec les établissements scolaires**, incluant des visites d'entreprises et des ateliers métiers pour sensibiliser les jeunes aux professions locales.
- ✓ **Créer des parcours pédagogiques** dans les CFA et lycées professionnels pour renforcer l'orientation vers les métiers locaux.
- ✓ **Renforcer l'animation du cœur de ville** par des événements tels que des marchés thématiques ou forums commerciaux afin de promouvoir et valoriser les commerces locaux.
- > **Mettre en place un programme de visites d'entreprises locales** pour les habitants et les touristes afin de valoriser le savoir-faire local. Ce programme pourrait être soutenu par la Région et l'Agglo.
- > **Positionner la Cartoucherie comme un centre d'animation économique et culturel**, en y organisant des événements phares tels qu'un festival numérique ou technologique.

SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE TOUT EN AMÉLIORANT LE POUVOIR D'ACHAT

La question du **pouvoir d'achat** est souvent revenue dans les discussions. Les participants ont exprimé la volonté de trouver des solutions concrètes pour **réduire leurs dépenses** notamment via la Maison du Pouvoir d'Achat. Ils ont aussi proposé des idées **pour encourager les habitants à soutenir les producteurs et commerçants locaux.**

- > **Étendre l'offre de la Maison du pouvoir d'achat :**
 - ✓ **Proposer des achats groupés de bois** pour réduire les dépenses de chauffage, particulièrement lors de hausses des coûts énergétiques.
 - ✓ Intégrer des **produits des commerçants** de Bourg-lès-Valence afin de soutenir l'économie de proximité tout en offrant des économies aux ménages.
 - > Proposer des **achats groupés de lessives.**
- ✓ **Proposer des offres incitatives d'équipement de mobilité**, tels que vélos électriques, casques connectés et/ou lumineux, gilets de sécurité et accessoires pour vélos et trottinettes.
- ✓ **Distribuer des bons de réduction** pour inciter les habitants à consommer local et soutenir directement les commerçants et producteurs de la commune via l'association des commerçants "la Dynamique bourcaine".



6. LES ACTEURS ASSOCIATIFS ET SPORTIFS, MOTEURS D'UNE DYNAMIQUE BOURCAINE

SPORT ET CULTURE POUR TOUS

Dans le cadre de la démarche BLV 2030, jeunes et seniors ont exprimé une ambition commune : **rendre les activités sportives et culturelles accessibles à tous**. Les jeunes ont fait part de leur envie de **s'initier à un plus grand nombre de disciplines** dans le cadre scolaire, tandis que les aînés ont souhaité davantage d'espaces intergénérationnels **favorisant les rencontres** et le partage.

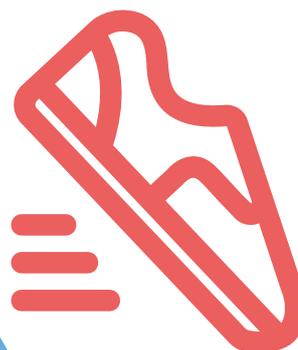
- > Développer des partenariats entre établissements scolaires et associations pour permettre chaque semaine aux jeunes de découvrir de nouvelles activités sportives et culturelles. Plus précisément : durant une semaine, intervention d'une association dans les écoles.
- ✓ Mettre en place des animations intergénérationnelles, des lieux ouverts et accessibles à tous pour partager des activités conviviales et non compétitives.
- ✓ Favoriser la création de quartiers intergénérationnels pour renforcer les liens sociaux et créer des espaces de vie adaptés à tous les âges.
- ✓ Réaliser des rénovations d'infrastructures sportives, telles que les gymnases et les équipements extérieurs, afin de les moderniser et d'en garantir l'accessibilité pour tous les usagers.
- > Favoriser l'inclusion dans les activités via les associations.
- ✓ Intégrer un jeune dans chaque comité directeur d'association.

VALORISER LA RICHESSE DU TISSU ASSOCIATIF ET SPORTIF

Les acteurs du monde associatif et sportif sont nombreux à Bourg-lès-Valence.

Les ateliers ont mis en exergue que leurs activités et événements ne sont pas suffisamment connus du grand public.

- > **Accompagner et soutenir la communication des associations** en utilisant des outils modernes, comme un annuaire interactif, un agenda en ligne des événements ou une newsletter régulière sur les réseaux sociaux.
- > **Renommer le forum des associations par « Forum des associations et des bénévoles », créer un festival inter-associatif** pour faire découvrir les activités locales par des **journées portes ouvertes** et promouvoir des sports moins connus (les joutes, le zorp ball).
- ✓ **Intégrer des associations locales** dans les événements municipaux (marché de Noël, fête de la musique...) pour renforcer leur visibilité.
- ✓ **Organiser des festivals de musique, festivals de jeux vidéo, des journées de randonnée et des cours gratuits de cuisine** en partenariat avec des associations locales.
- > **Permettre la visibilité des associations** auprès du tissu économique local (exemple : un challenge pour une cause solidaire).
- ✓ **Mettre à disposition de salles** pour accueillir des événements de différentes capacités.
- > **Adapter le semi-marathon de Bourg-lès-Valence** aux critères de qualification afin qu'il puisse devenir une **course reconnue pour les championnats**, ce qui permettrait d'attirer davantage de participants.
- > **Valoriser un agenda associatif** sur les réseaux sociaux de la Ville.



PÉRENNISER L'ENGAGEMENT

La question de l'**engagement** et du **renouvellement des générations** a longuement été évoquée par les associations. Elles ont évoqué les **difficultés de recruter de nouveaux bénévoles**. C'est notamment le cas de l'association « Dame de Cœur » qui accompagne les seniors au quotidien. Les associations et bénévoles ont proposé plusieurs solutions pour répondre à cet enjeu, allant de la **sensibilisation au rôle du bénévole à la mise en situation dès le plus jeune âge**.

➤ **Créer un comité de jeunes pour les impliquer dans l'organisation d'événements associatifs** et faciliter l'intégration progressive de nouvelles générations dans les bureaux associatifs, valorisant ainsi leur engagement.

➤ **Déployer des « Juniors Associations »,** offrant un cadre structuré pour soutenir les projets des jeunes avec des accompagnements et des aides adaptées, afin de favoriser leur implication dans la vie associative.

➤ **Valoriser les jeunes engagés dans le tissu associatif** par la remise d'une distinction (médaille ou diplôme) lors du Forum des associations.

➤ **Renforcer la solidarité par la création d'un répertoire des habitants disposés à mettre leurs compétences au service d'autrui** pour des petits travaux, aide à domicile ou démarches administratives par exemple (cf. l'association « Réseaux d'Echanges et Savoirs »).

CRÉER DES SYNERGIES ENTRE LES ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES

Les ateliers ont permis de pointer que le **manque de synergie entre les associations et les acteurs économiques de Bourg-lès-Valence** pouvait être un frein au développement d'opportunités de partenariats et d'initiatives communes, alors qu'une meilleure collaboration permettrait de **dynamiser la ville**. Les participants ont proposé des dispositifs de **partage de bonnes pratiques, d'expériences et d'impulser des projets communs**.

➤ **Réunir associations et entreprises locales** pour favoriser des projets communs.

✓ **Faire des « appels à bénévoles » au sein des entreprises dans le cadre de partenariats** tissés avec la Ville ou lors de la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants.

7. FAIRE DE BOURG-LÈS-VALENCE UNE VILLE ACCUEILLANTE ET DYNAMIQUE



La vie à Bourg-lès-Valence est rythmée tout au long de l'année par une riche programmation d'événements. Lors des ateliers, les participants ont exploré des idées novatrices pour accentuer cette dynamique collective qui caractérise la ville. Leurs idées visent à renforcer l'attractivité des animations existantes tout en imaginant de nouveaux rendez-vous fédérateurs. Ces propositions viennent en complément des précédentes qui créent des espaces de rencontres et soutiennent le tissu associatif et économique.

- **Réorganiser la fête des voisins** : proposer un kit événementiel, des activités intergénérationnelles comme des concours culinaires, des karaokés, des jeux de société... pour favoriser la convivialité entre habitants de tout âge.
- **Elargir le périmètre de la fête de la musique** en multipliant les événements musicaux dans toute la ville avec des concerts amateurs et des radios crochets en première partie pour encourager la participation des talents locaux.
- **Aménager des zones dédiées aux habitants pour des activités ludiques** comme les jeux vidéo pour favoriser les échanges et les loisirs.
- ✓ **Créer en 2026 un Carnaval** ouvert à toute la Ville et géré par les associations.



8. PRÉSERVER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

Les habitants de Bourg-lès-Valence *attachent une grande importance à la cohérence de l'aménagement urbain. Créer des espaces harmonieux et bien pensés est essentiel pour que chacun puisse s'y sentir bien. L'objectif est de faire de la ville un lieu accueillant, agréable à vivre et adapté à tous.*

HARMONISER L'ESTHÉTIQUE URBAINE POUR UN CADRE DE VIE ATTRACTIF ET AGRÉABLE



L'esthétique de Bourg-lès-Valence joue un rôle clé dans la qualité de vie de ses habitants et l'attractivité de la ville. Lors des échanges, plusieurs points d'amélioration ont été soulignés, notamment un besoin de **renforcer la cohérence de l'utilisation des espaces extérieurs** par les commerçants, **de végétaliser l'espace public** et **supprimer les nuisances liées aux déjections canines**. Ces enjeux illustrent la nécessité de concilier harmonieusement esthétique, accessibilité, dynamisme commercial et cadre de vie agréable pour tous, habitants comme touristes.

➤ **Élaborer une charte pour les commerçants**, afin d'harmoniser les terrasses et devantures tout en laissant une certaine flexibilité pour préserver l'identité de chaque établissement. L'objectif est de créer un cadre cohérent et attractif sans imposer de contraintes rigides.

✓ **Sensibiliser davantage les propriétaires d'animaux** par des sanctions pour non-respect des règles d'hygiène et salubrité publique. Ces actions visent à préserver la propreté de la ville et à encourager une gestion responsable des animaux.

LIMITER LES NUISANCES VISUELLES ET SONORES



Il existe de fortes **préoccupations liées à la gestion des déchets**, notamment devant les commerces où les nuisances visuelles et olfactives sont régulièrement pointées du doigt. Ce problème s'accompagne d'inquiétudes concernant **la présence de nuisibles**, tels que les chats errants, les pigeons, les **bruits incommodants**, dont les impacts sur la santé environnementale et le cadre de vie des habitants ont été évoqués. Les participants ont réfléchi à des solutions durables et adaptées pour préserver l'harmonie et la propreté de l'espace urbain.

✓ **Installer des conteneurs semi-enterrés** pour réduire les nuisances visuelles et olfactives liées à la collecte des déchets.

✓ **Renforcer les actions de sensibilisation et de communication auprès des habitants pour les informer sur les bonnes pratiques** afin de limiter les nuisances causées par les déchets et les nuisibles.

✓ **Souligner l'importance de réduire les bruits liés à la circulation nocturne**, en particulier ceux causés par la vitesse excessive de certains véhicules.

MERCI À TOUTES ET À TOUS
POUR VOS CONTRIBUTIONS
À LA DÉMARCHE
DE CONCERTATION CITOYENNE
BLV 2030

Hôtel de Ville de Bourg-lès-Valence
36 Rue des Jardins
26500 Bourg-lès-Valence



bourg-les-valence.fr

